

ESTUDIS ROMÀNICS

Revista fundada per R. Aramon i Serra

A cura
d'A. M. BADIA I MARGARIT
i JOAN VENY

Volum XXX

Extret

BARCELONA
INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS
2008

CINQ RELATIONS DE BASE POUR TRAITER
LA MATIÈRE GÉOLINGUISTIQUE:
RÉFLEXIONS À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE
DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE

Marie-Guy BOUTIER
Université de Liège

LE PROPOS

Le but du présent article est de décrire le plus simplement possible la structure interne de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW). Les présentations de l'ALW, initié par Jean Haust et poursuivi par ses successeurs, ne manquent pas; il ne s'agit pas ici de redire ce qui a été très bien dit ailleurs.¹

Ce que nous souhaitons, alors que l'œuvre à laquelle nous collaborons depuis une vingtaine d'années est arrivée à peu près à mi-parcours, c'est tout d'abord donner aux lecteurs de l'ALW – nous croyons qu'ils existent! – quelques clés pour mieux profiter des richesses de l'œuvre, pour la situer dans le champ des entreprises dédiées à la connaissance de l'infiniment petit des langues – les parlers dialectaux – et pour évaluer ses pratiques sur la base de quelques critères très simples; c'est ensuite permettre aux rédacteurs futurs de l'ALW – nous voulons qu'ils existent! – et plus généralement à ceux qui voudraient traiter de la matière géolinguistique de s'approprier ce qui nous est apparu à l'expérience comme les principes de base de la rédaction, afin qu'ils puissent améliorer celle-ci. Plus précisément, il serait souhaitable que se mette en place une rédaction *assistée* par l'outil informatique, dont on attend qu'il facilite concrètement la rédaction tout en permettant peut-être d'autres accès à la matière et d'autres questionnements.²

LE POINT DE DÉPART

On lit dans l'ALW 1 ce qui a motivé sa mise en œuvre. Il s'agissait de recueillir et de produire des matériaux fiables sur les parlers de Wallonie afin de fonder une connaissance aussi exacte que

1. Voir par exemple REMACLE, Louis (1979): «L'Atlas linguistique de la Wallonie». LEJEUNE, Rita / STIENNON, Jacques (coord.): *La Wallonie, le pays et les hommes, Lettres, arts, culture, tome III: De 1918 à nos jours*. Bruxelles, p. 185-190.

2. Nous tenons à remercier, pour leur lecture de cet article, Jean-Pierre Chambon, Esther Baiwir, France Gabriel, Nicolas Mazziotta, Pascale Renders.

possible de ceux-ci. Le projet visait à connaître et à décrire l'essentiel de la langue (grammaire et lexique), mais aussi l'essentiel de la culture dont la langue est, ou plutôt était, le vecteur.

Haust commença les enquêtes au début des années 1920; ses successeurs poursuivirent son travail jusque dans les années 1950. Les matériaux rassemblés, il fallait les mettre en œuvre. Le plan de la publication de l'œuvre, conçu dans les grandes lignes par Jean Haust, fut élaboré en détail par Louis Rémacle. La publication s'est ouverte par deux volumes décrivant l'essentiel des faits réguliers (phonétique: tome 1; morphologie: tome 2), les dix-huit volumes suivants traitant des faits idiosyncrasiques, c'est-à-dire du lexique, en abordant celui-ci par secteurs. La focalisation de l'œuvre entière est donc lexicale.

C'est la structure d'une notice lexicale, édition élaborée du matériel linguistique correspondant à une notion constituant le titre de la notice, qui sera décrite dans les lignes qui suivent. Ceci nous impose de souligner encore une fois que dans l'ALW, la notice l'emporte sur la carte. Si la *carte de travail* est, en cours de rédaction, un mode de découverte de la matière, une carte définitive n'accompagne le texte que lorsqu'elle illustre, mieux que le texte ne peut le faire, l'organisation de la matière présentée. Nous n'aborderons pas ici les relations qui s'établissent entre la notice et la carte dans ses deux états (provisoire et définitif).

On peut considérer qu'une édition non élaborée du matériel lexical au sein de la structure de base qu'est la notice serait une liste de formes munies des caractéristiques relevées par l'enquête. C'est précisément ce qui distingue une notice de l'ALW d'une simple liste qui va être ici abordé en cinq points, constitués par ce que nous envisageons comme les *cinq relations de base de l'ALW*.

PREMIÈRE RELATION: LA DÉTERMINATION

1.1. Une première relation, à sens unique (\rightarrow), unit une forme linguistique ou un ensemble de formes linguistiques à des éléments divers qui précisent cette forme. Envisageons une forme linguistique concrète, telle qu'elle est recueillie par l'enquête. On rappellera utilement que cette enquête, par questionnaire, a porté sur un ensemble de *témoins*, choisis pour leur compétence linguistique (un pour chacun des 310 points d'enquête, quelquefois deux, rarement trois), qui ont fourni l'équivalent dialectal d'un questionnaire rédigé en français (2000 questions, 4500 mots ou formes environ). L'enquête a obtenu ainsi un document historique, unique et irremplaçable, sorte de *texte polyphonique* proféré par 310 voix.

Par le biais de son support (l'enquête et son produit), toute forme linguistique est reliée, aux déterminations suivantes: 1) une catégorie grammaticale et un sens, qui est lui-même plus ou moins déterminé (v. ci-dessous, 1.2): déterminations de *catégorisation* et de *signification*; 2) une localisation, notée commodément sous la forme d'un sigle, indiquant l'arrondissement et le numéro d'ordre du point dans l'arrondissement: détermination de *localisation*; 3) une source, constituée par la question (parfois les questions) grâce à laquelle (auxquelles) a été recueillie la forme: détermination d'*origine*; 4) toute sorte de déterminations dont le point d'ancrage (réel ou commode) est la forme: autres caractéristiques grammaticales ou sémantiques de la forme (par exemple, autres sens, emplois particuliers ou figés, formes fléchies...), précisions sur le référent (notamment à caractère ethnographique ou folklorique), le tout recueilli *en marge* de l'enquête proprement dite: *déterminations accessoires*.

Il est important de noter que deux parmi ces quatre déterminations sont fondamentales: celle de catégorisation / signification et celle de localisation. Une forme non déterminée sous

ces aspects est inutilisable dans un cadre géolinguistique, et, ajoutons-le, dans n'importe quel cadre linguistique.

Il faut par ailleurs remarquer que, sous-jacente à la détermination de localisation, existe à chaque fois une relation humaine particulière à l'origine de l'une des voix, unique et irremplaçable, du grand texte constitué par l'enquête; chaque témoin a, à une époque déterminée de sa vie et à une date précise, *donné sa langue* à un enquêteur dans le cadre d'un échange linguistique tout à fait particulier. Le rédacteur et le lecteur de l'ALW sont ainsi unis, par la source de l'œuvre, à une communauté de personnes, qui forment, de façon abstraite il est vrai, la *communauté linguistique de base de l'ALW*.

1.2. La détermination de signification fournie grâce au cadrage du questionnaire (la forme dialectale traduit une forme française), ne constitue pas du tout une définition sémantique au sens strict. On l'appellera par commodité le *sens 0* de la forme ou *détermination sémantique minimale*. Une étape fondamentale, quoique peu visible, du travail de mise en œuvre des données consiste à préciser cette détermination sémantique par le recours à d'autres informations (commentaires fournis en marge de l'enquête, autres emplois de la forme dans l'enquête, gloses, définitions et exemples offerts par des sources secondaires). On peut considérer que ces déterminations, qui prennent le relais de la détermination souvent imprécise que permet de cerner l'enquête par traduction, sans toutefois la remplacer, constituent des *sens +* de la forme. Nous reviendrons plus loin (v. ci-dessous, 2.3) sur l'importance de la détermination sémantique, qui joue un rôle au plus haut niveau dans la structuration de la notice.

1.3. Une règle d'écriture simple permet d'exprimer l'identité d'une forme et de sa détermination sémantique minimale au sein d'une notice: ainsi *tchapê* «chapeau» L 1, *tchapê* «chapeau» L 4, *tchapê* «chapeau» L 7, etc. s'écrivent plus commodément *tchapê* «chapeau» L 1, 4, 7, etc. (cf. ALW 1, not. 11). Le principe de base du *relevé de formes*, qui consiste, pour le rédacteur, à dresser l'inventaire de toutes les formes et de leurs localisations, se fonde sur l'identité, constatée, de la forme et de sa détermination sémantique en plusieurs points. On ajoutera qu'un principe d'ordre gouverne cette simplification: les arrondissements et, à l'intérieur de ceux-ci, les points, se succèdent selon un ordre strictement prédéfini.

1.4. Une autre règle d'écriture permet de faire *remonter* certains éléments de détermination d'une forme à un ensemble de formes. C'est le cas de la détermination sémantique. Ainsi la détermination sémantique «chapeau» n'est pas seulement une détermination reliée isolément à la forme *tchapê*, elle l'est aussi aux formes *tchapia*, *tchapiô*, *capia*, *capiô*, etc. Le principe fondamental sur lequel repose la notice est l'*identité du sens 0*; même si ce principe doit toujours être examiné et parfois remis en cause, l'ensemble des formes recueillies dans une notice a la même détermination sémantique minimale.

DEUXIÈME RELATION: HIÉRARCHIE-ÉQUIVALENCE

2.1. On vient de voir que l'identité de la détermination sémantique de F 1, F 2, F 3, F n (\rightarrow sens 0 identique) permet de dresser une liste (ou ensemble) de formes équivalentes: {F 1 \rightarrow loc, F 2 \rightarrow loc, F 3 \rightarrow loc, F n \rightarrow loc} \rightarrow sens 0. Le principe d'identité sémantique est la base du *tableau des formes*, cœur de la notice; il fonde donc la notice en tant qu'unité. On dis-

tingue ici deux relations liées: une *relation d'équivalence*, horizontale (symbole: $-$), entre les éléments de l'ensemble, celle-ci fondant une *relation hiérarchique*, verticale (symbole: l), reliant ces éléments à un élément supérieur, qui constitue le nom de cet ensemble. Cet élément supérieur est le titre de la notice, qui apparaît comme le nom de l'ensemble des formes éditées dans celle-ci.

2.2. Après avoir exposé le fonctionnement de cette double relation, nous allons montrer qu'elle joue de façon analogue aux différents niveaux d'organisation de la notice. Partons cette fois du niveau le plus bas. Même si l'on ne connaît pas grand chose des parlars étudiés, on peut constater que les formes *tchapê* et *tchapé* (\rightarrow «chapeau») se ressemblent et identifier ce qui les différencie. Un peu plus d'expérience permet de dire à quel niveau se situe cette différence: il s'agit ici d'une différence phonique (F 1-p-F 2, où -p- note une correspondance phonique régulière). Une fois ces formes mises en relation, elles constituent un ensemble. Il serait peut-être possible de nommer cet ensemble, autrement dit de le rassembler sous une *forme-tête*, mais ce n'est pas nécessaire pour qu'il existe. En poursuivant l'examen des formes qui se ressemblent, il se peut qu'on ajoute d'autres éléments à l'ensemble, que l'on revoie l'appartenance d'un élément, que l'on découvre plusieurs niveaux à l'intérieur de ce qui avait d'abord été perçu comme un seul niveau... L'important est ceci: on obtient, grâce à cette opération fondamentale, des *paquets* de formes qui peuvent ensuite être traités comme des éléments. C'est ainsi que vont être constitués des ensembles hiérarchisés, qu'identifie une relation d'opposition (par exemple -p-: opposition phonique), jusqu'à déterminer une relation d'opposition d'un plan hiérarchiquement supérieur (par exemple: -t-: opposition de type; -e-: opposition d'étymon, etc.). Pour reprendre notre exemple, il y a moins en commun (ou des différences plus importantes) entre *tchapê* et *tchapia*, moins encore entre *tchapê*, *tchapia* et *capia*, moins encore entre ceux-ci et *capio*, etc.; par degrés successifs, on s'élève jusqu'à atteindre une opposition correspondant à un autre niveau d'analyse, par exemple entre *tchapé* et tout son ensemble et *tchapelêt*. À ce stade, il devient vraiment utile de nommer les ensembles ainsi reconnus. C'est le rôle des *formes-types* (ici \lceil chapeau \rceil et \lceil chapelet \rceil), qui sont en même temps des formes linguistiques (en l'occurrence, *chapeau* et *chapelet* sont des formes françaises réelles, correspondants exacts des formes dialectales de l'ensemble), des abstractions (en tant qu'analyse des formes réelles dialectales) et à ce titre des constructions; une forme-type n'est pas nécessairement attestée.

2.3. Grâce à cette double relation structurante (horizontale et verticale, d'équivalence et de hiérarchie), il s'agit, pour le rédacteur, de construire la notice en reconnaissant exactement les oppositions qui fondent les hiérarchies. Prenons d'abord une image, qui vaut ce qu'elle vaut. Une notice bien construite a l'allure d'un grand gâteau, dont l'étage supérieur repose sur un socle plus vaste, lui-même appuyé sur un socle plus vaste encore, et ainsi de suite. Par comparaison, une notice où les niveaux hiérarchiques sont confondus peut ressembler à un gâteau à l'envers, une notice peu élaborée à une crêpe, une notice mal déterminée sémantiquement à un assortiment de petits gâteaux... Si la responsabilité du rédacteur est engagée dans la construction de la notice, la matière linguistique détermine elle aussi la structure de l'édifice.

Envisageons plus sérieusement les niveaux d'analyse. C'est en fonction de l'objectif de l'ALW, qui est de présenter l'essentiel du lexique des langues de Wallonie, que se justifie une hiérarchie des niveaux d'analyse que l'on peut représenter schématiquement comme suit:

N-n-N
|
S-s-S
|
M-m-M
|
E-e-E
|
T-t-T
|
F-p-F

Ce tableau peut se lire de haut en bas comme ceci. Une *notice* (N) s'oppose à une autre notice (-n-) et à toutes les autres notices de l'ALW, en vertu de l'opposition entre caractéristiques sémantiques minimales (*sens 0*) attachées aux paquets de formes constituant les notices. Remarquons que le rédacteur est libre, par exemple, de créer les notices BOIS, BOSQUET, FOURRÉ, TAILLIS, mais qu'il pourrait préférer regrouper BOIS et BOSQUET, ou BOSQUET et FOURRÉ, s'il constatait que ces valeurs ne sont pas suffisamment différenciées dans le dialecte; on veut montrer par cet exemple que l'édition n'est pas prisonnière du carcan du questionnaire.

Un *sens* (S), en tant que détermination élaborée par l'analyse (*sens +*), s'oppose à un autre sens (-s-); il est fréquent, en effet, que les mots édités dans une notice n'aient pas exactement la même valeur sémantique et n'aient donc pas (ou pas toutes) la valeur affichée par le titre de la notice (*sens 0*). Cela peut aller de différences relativement faibles (tel mot est plus expressif que tel autre, tel mot a une valeur d'emploi légèrement plus étendue ou au contraire plus restreinte que son correspondant français ou que tel autre mot dialectal) à des différences parfois profondes concernant le sens et / ou la référence: recueillis au même point *bôle* signifie «ramille de bouleau dont on fait des balais», *bôli* signifie «bouleau (arbre)» (ALW 6, not. 158). À y bien regarder, l'absence d'homogénéité sémantique d'une notice devrait être considérée comme la règle plutôt que l'exception. Ceci s'explique. Les mots n'ont pas les mêmes contours sémantiques selon les langues; il est donc attendu que l'on constate des différences non seulement entre la langue de culture (le français) et la langue dialectale, mais aussi entre les parlers dialectaux eux-mêmes.

À ces oppositions sémantiques s'ajoutent parfois des différences de perception trouvant leur source ou leur point d'aboutissement dans la langue; ceci conduit à appréhender une autre opposition, que nous situons au plan inférieur. Deux mots de même contenu sémantique peuvent s'opposer par leur motivation (M-m-M). Si pour la plupart d'entre nous, *gale* est simplement le nom d'une maladie que l'on préfère ne pas attraper, *rogne* est chargé en wallon d'une signification supplémentaire, ce nom étant en certains points à la fois celui de la maladie (ALW 15, not. 132) et celui de l'agent censé la transmettre (*rogne* «salamandre», ALW 8, not. 98); il n'y a, somme toute, qu'une différence de contenu légère (car il n'y a pas d'autre mot que *rogne* pour désigner la gale), mais celle-ci est assortie d'une différence de perception importante (en vertu de la polysémie de *rogne*). Ainsi, les oppositions subtiles que l'on découvre (parfois) tiennent en particulier à la mise en évidence de relations sémantiques et lexicales (motivation relative) et à l'identification, dans certaines catégories de mots, de relations entre la langue et le monde (motivation primaire). Il y a bien une différence de motivation entre le type *souglout* «hoquet», connu à l'ouest de la Belgique romane (où ce sens s'associe souvent à celui de «sanglot» et de «râle (de la mort)») et les dérivés onomatopéiques perçus comme tels (*hikète*, *likète*, *hicot*, *licot*, *licote* «hoquet» etc.) du reste

du domaine (ALW 15, not. 89). Il arrive aussi que la motivation ne soit plus perceptible en synchronie, mais qu'elle puisse être reconstituée par l'étymologie et l'histoire, ce qui nous conduit au niveau suivant.

Un *étymon*, c'est-à-dire ici un mot ou un ensemble de mots remontant à tel étymon déterminé (E), s'oppose à un autre étymon (-e-). L'identification lexicale passe évidemment par l'identification étymologique. C'est grâce à cette démarche régulière que l'ALW s'inscrit résolument dans le champ de la linguistique romane; nous reviendrons sur un autre type de relation active dans cette démarche essentielle (v. ci-dessous, 5.4).

Au plan inférieur se situe l'identification morpholexicale: un type (T) s'oppose sur ce plan à un autre type (-t-), dont il se différencie par certaines propriétés (dérivé par rapport au simple, dérivés de suffixes différents, etc.). Enfin, ces types s'actualisent sous diverses formes (F), base de tout l'édifice.³

Si au lieu de lire le tableau de haut en bas (sens de la lecture d'une notice), on le lit de bas en haut (sens de la construction de celle-ci), les relations verticales prennent le pas sur les relations horizontales. Alors que les premières se lisent en tant qu'oppositions, les secondes se lisent en termes d'identité: même type, même étymon, même motivation, etc.

On aura compris que l'essentiel est de situer les oppositions et les ressemblances au bon niveau et de les signaler par des pratiques d'écriture suffisamment efficaces. Le tableau doit idéalement afficher clairement la structure découverte. Dans l'ALW, les subdivisions sont marquées, généralement, par une hiérarchie explicite des marqueurs: si *A* introduit un type étymologique, *I* introduit un type lexical, *I* une différenciation formelle importante, *a* une différenciation formelle moindre...

2.4. Trois remarques peuvent être faites à propos du tableau proposé ci-dessus:

Tout d'abord, celui-ci est un modèle, qui ne s'affiche probablement comme structure réelle dans aucune notice particulière. L'important est, pour nous, le but que propose ce modèle, à savoir de rendre explicite l'ensemble des structures hiérarchiques de l'ALW, ce qui peut être utile au lecteur comme au rédacteur.

Ensuite, la rigidité apparente de ce modèle, où les niveaux sont strictement déterminés les uns par rapport aux autres, ne se justifie que par l'objectif de l'ALW, qui est de décrire l'essentiel du lexique des dialectes belgoromans par le biais d'une approche onomasiologique (des notions aux mots qui les désignent).

Enfin, au principe de hiérarchie s'adjoint un principe de *focalisation*, point de vue porté sur l'un ou l'autre niveau de structuration, qui laisse une grande liberté au rédacteur. En effet, on peut considérer que chaque notice soulève un problème particulier, parfois plusieurs, que le rédacteur s'efforce de résoudre et de présenter; ce faisant, il focalise l'attention de son lecteur sur le niveau (ou les niveaux) où se situe, selon lui, le centre d'intérêt principal de la notice: niveau sémantique, niveau lexical, niveau phonétique... Il est fréquent qu'une notice présente plusieurs centres d'intérêt et nécessite plusieurs focalisations. Par exemple, un type dominant, attesté sous des formes autochtones et empruntées, est entouré de types rares, certains archaïques et non motivés, d'autres de formation récente et dont la motivation est décelable.

Tout l'art de la rédaction consiste à bien choisir la ou les focalisations pertinentes et à faire en sorte que le lecteur se trouve éclairé: par la présentation matérielle du tableau, par l'in-

3. Nous négligeons ici, pour la simplicité, d'autres oppositions parfois dégagées: différences de tradition (mot de tradition autochtone, mot emprunté au français), à ranger entre -e- et -t-; oppositions morphosyntaxiques (par ex. genre), à ranger sous -t-, etc.

roduction et les notes, par la carte enfin, qui est le mode de visualisation le plus parfait d'une structure pertinente. Ajoutons immédiatement à l'énoncé de ces exigences que la matière linguistique elle-même favorise ou non la *beauté* d'une notice. Dans bien des cas, il revient au rédacteur d'indiquer modestement les difficultés qu'il a rencontrées: que le noyau sémantique qu'affiche le titre de la notice est proche de l'explosion, celle-ci regroupant clairement des mots de sens différents (schéma de l'assortiment de gâteaux); qu'il n'a pas su résoudre des problèmes sémantiques complexes et se résout à *donner la matière* (schéma du gâteau s'approchant de la crêpe); qu'il n'a pas réussi à classer ou à identifier des formes dont l'étymologie lui résiste (on approche de la pâte, parfois grumeleuse)... L'honnêteté est ici attendue; grâce à elle, on sait sur quel front devront porter les efforts.

TROISIÈME RELATION: ORDINATION

3.1. La relation d'ordination ne fait que consolider et unifier la relation fondamentale de hiérarchie-équivalence. En effet, au sein des ensembles créés à chaque niveau de l'analyse, certains éléments sont plus proches les uns des autres et certains peuvent paraître prééminents. C'est ainsi que s'impose une ordination qui rassemble les faits proches, met en évidence les faits intéressants.

L'ordination véritable est en grande partie libre et intimement liée à la focalisation adoptée. Le domaine conserve-t-il une forme ou un type archaïque, un mot que détache sa *wallonité*, un mot ou un ensemble de mots répondant exactement au noyau de sens que vise la notice..., ils peuvent être mis en avant, c'est-à-dire en tête du classement. Le principe de base est celui-ci: à chaque niveau de l'analyse, le rédacteur doit pouvoir discerner l'élément le plus pertinent et ordonner les autres en fonction de celui-ci.

3.2. Un avantage très concret peut ressortir de l'ordination, qui, aux niveaux inférieurs, se fonde davantage sur des faits *réguliers*: on connaît l'évolution de tel son, les différentes formes prises dans le domaine par tel suffixe. Ainsi certains *paquets* de formes, s'ils sont exactement identifiés, s'ordonnent d'eux-mêmes.

3.3. Il ne sera question ici que pour rappel du principe d'ordination strict, qui ne vaut que dans la localisation des formes, c'est-à-dire à un niveau inférieur à la hiérarchie étudiée au point 4 (par ex., No 1, 2, 3; [...] L 1, 2, 4, 7, etc.).

QUATRIÈME RELATION: CONTRASTE

4.1. Au royaume de la variation, la variante est reine. La hiérarchie et l'ordination des formes recueillies entendent proposer une organisation structurée et une interprétation de la variation. Dès lors, elle ne peut négliger une autre dimension de celle-ci: la variation interne, même si cette deuxième forme de variation n'est que partiellement révélée par l'enquête. Concrètement, c'est l'existence de plusieurs formes par point qui permet d'appréhender la variation interne. Ces formes multiples, appréhendées en tant que *variantes* (F 1...loc...F 2), demandent à la fois à être

considérées chacune à part soi, dans les rapports de hiérarchie-équivalence de l'ensemble structuré auquel elles appartiennent individuellement, mais aussi solidairement, dans leurs rapports mutuels, où se déterminent des relations de contraste ($F 1 \Leftrightarrow F 2$).

Prenons un exemple au niveau le plus simple de la variation phonique. À Ch 16, le type «chapeau» est enregistré sous les formes *capia* et *tchapia*; à H '45, sous les formes *tchapia* et *tchapê* (ALW 1, not. 11). Les deux points sont à la limite des aires concernées, ce qui explique qu'ils connaissent deux formes qu'unit une relation d'opposition interne au niveau phonique. L'enquête enregistre de plus des marques de fréquence: *tchapia* est assorti de la marque «plus souvent» à Ch 16; *capia* de «rare» et *tchapê* de «en général» à H '45. Ces variations nous rappellent que les points d'enquête sont, de fait, des communautés linguistiques, traversées par la variation et soumises au changement. Il est remarquable que l'enquête par questionnaire, fondée ici comme en général sur la compétence linguistique d'un seul témoin, soit parfois parvenue à dépasser cette compétence individuelle pour atteindre celle de la communauté, ou plutôt à atteindre celle-ci grâce à une part de la compétence individuelle, à savoir la conscience de la variation d'un locuteur.

4.2. Mais il y a plus. Si *capia* et *tchapia* ou *capia* et *tchapê* peuvent être tenus, en l'absence d'autre indication, pour des variantes phonétiques équivalentes, il est rare qu'il y ait équivalence lorsque la variation se situe à un niveau supérieur. L'explication doit alors s'efforcer de rendre compte des conditions de la variation, en signalant exactement le niveau auquel elle opère; il n'y a pas deux formes, mais deux types, deux mots d'étymons différents, deux mots de sens différents, etc., qui ne s'emploient en général pas de la même manière. Pour reprendre l'exemple évoqué plus haut, si *bôle* et *bôli* sont recueillis au même point et peuvent être considérés comme déterminés tous deux par la relation sémantique minimale «bouleau», ils n'ont pas le même sens; l'analyse consiste ici à affiner la description en montrant quelle opposition sémantique sous-tend l'opposition entre simple et dérivé. Cette analyse synchronique peut elle-même, dans certains cas, éclairer l'étude historique des formes; on constate, par exemple, dans l'histoire des issues de *BETULLUS, un facteur de renouvellement des formes, caractérisé «par un ensemble de dérivations, parfois enchaînées, ayant formé le nom de la matière (bois de bouleau, ramilles du bouleau) à partir du nom de l'arbre, et, à l'inverse, le nom de l'arbre à partir du nom de la matière» (ALW 6, 417). Dans le meilleur des cas, l'interprétation de la variation éclaire celle du changement.

4.3. Il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas attendre d'un atlas linguistique qu'il soit le meilleur observatoire de la variation interne de la langue; il n'est pas conçu pour cela. Si, en un point, le rédacteur s'émerveille d'avoir à analyser huit mots pour traduire *fou*, mais qu'aux trois points voisins il n'enregistre que «fou», il ne doit pas en conclure que le point aux huit mots a un patrimoine linguistique plus riche que les points au mot unique! Ce sont les conditions de l'enquête qui sont ici responsables de la variation. Toutefois, même si elle le fait de manière partielle, la relation de contraste met en évidence ce que l'analyse globale d'une notice révèle souvent, à savoir la non homogénéité de son contenu (schéma de l'assortiment de gâteaux); s'il y a huit gâteaux, ils sont forcément différents, à la différence de forme correspond forcément une différence de valeur. Il faut, autant que possible, déterminer cette différence, après avoir constitué, si elles existent, des séries d'oppositions, ce qui conduit à dépasser le cadre étroit de la matière recueillie et nous amène au point suivant.

CINQUIÈME RELATION: INTÉGRATION

5.1. Depuis longtemps, sans doute, le lecteur s'est demandé comment font les rédacteurs pour interpréter la matière lexicale. Où trouvent-ils les réponses aux questions multiples et complexes qu'ils sont tenus de lui adresser afin d'en donner une présentation satisfaisante?

C'est ici qu'il faut évoquer ce qui est probablement la principale originalité de l'ALW, lequel ne peut atteindre le haut but qu'il s'assigne – parler le mieux possible d'une langue à partir d'un texte (cf. ci-dessus, 1.1) – qu'en mettant en réseau les données primaires de son corpus avec des données secondaires issues de sources indépendantes variées. Qu'on ne s'y trompe pas, intégration ne veut pas dire ici amalgame: la distinction est sauvegardée entre l'*intérieur* et l'*extérieur*, entre la matière éditée et tout ce qui est susceptible de l'éclairer; intégration ne veut pas dire non plus accumulation: l'intégration ne se justifie qu'en tant qu'elle est utile, et une notice peut, le cas échéant, se limiter au contenu de la source.

Cette mise en réseau intégrative s'effectue à l'horizontale, en d'autres termes à l'intérieur d'un niveau déterminé. Elle opère dans deux directions: de l'extérieur vers l'intérieur ($X < Y$), servant alors à consolider les données et à affiner leur détermination, et de l'intérieur vers l'extérieur ($X > Y$), visant alors à situer les données suffisamment déterminées à l'intérieur du champ de la linguistique galloromane.

5.2. On montrera d'abord un exemple de relation intégrative *vers l'intérieur* au niveau d'une forme concrète. Une forme rare telle que *âsse*, enregistrée par l'enquête avec les valeurs sémantiques trop peu déterminées (*sens 0*) «érable (champêtre?)» et «platane» en deux points de la Wallonie malmédienne est utilement confirmée par une source lexicographique, qui permet d'en assurer l'existence et d'en construire le sens exact (*«érable plane») (cf. ALW 6, not. 161). Si cela fonctionne, c'est parce que le réseau dense de l'ALW fournit un cadre d'intégration pour tous les matériaux linguistiques du champ prospecté, lesquels ont le même type de déterminations fondamentales, même si celles-ci s'expriment autrement, que les matériaux de la source. Dès lors, le rédacteur doit être un peu métalexicographe (pour connaître les déterminations et la valeur globale des sources qu'il consulte), bien plus (méta)philologue (pour comprendre les définitions de ces sources, qui ne sont pas toujours de vraies définitions, et tirer le suc des exemples, quand il y en a). C'est mieux encore s'il est aussi lecteur d'œuvres dialectales ou lecteur d'archives, s'il est aussi toponymiste ou anthroponymiste... Toute mise en relation est doublement utile, puisqu'elle bénéficie aux deux champs mis en relation!

Cependant, le rédacteur doit être avant tout linguiste, car il s'agit pour lui de sélectionner et de raccorder matériaux primaires et secondaires dans une synthèse efficace. Il est clair, en effet, que les relations pertinentes s'établissent mieux au niveau des ensembles de formes que des formes isolées. Pour reprendre l'exemple déjà utilisé de l'opposition entre *bôle* et *bôlf*, l'avantage de la consultation des glossaires dialectaux n'est pas seulement que se voit ainsi confirmée une opposition en un point ou plusieurs, mais surtout que la synthèse entre les informations *de l'intérieur* (un *contraste* noté en plusieurs points, définissant même sommairement une aire) et celles de l'extérieur (des informations plus explicites sur le contenu des mots, aidant à leur détermination sémantique) aide à décrire cette opposition. Plus l'intégration parvient à un niveau élevé, meilleure est la notice.

5.4. On a maintenant compris que la *détermination* définitive des données passe par leur *hiérarchisation* et par l'*intégration* de données extérieures. Or c'est précisément cette détermination définitive qui autorise une relation intégrative *vers l'extérieur*, autrement dit

un apport de l'ALW non seulement au domaine exploré (qui est celui de la linguistique belgoromane), mais aussi dans un domaine plus vaste (qui est celui de la linguistique galloromane et romane).

On donnera pour terminer un exemple de cet apport, en considérant la mise en relation des données de l'ALW avec celles du *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW). Concrètement, l'étymologisation du matériel passe, pour le rédacteur de l'ALW, par une référenciation au FEW. Celle-ci est bien plus qu'une pratique automatique, car cette mise en relation revient à affirmer en substance ceci: ce que j'observe dans l'ensemble hiérarchisé des formes constituant le *mot* que j'étudie, en prenant en compte toutes ses déterminations, données ou construites, internes ou *intégrées*, s'accorde –ou ne s'accorde pas– avec l'ensemble intégré, hiérarchisé et déterminé qui constitue sa famille lexicale, telle que la construit le FEW. À ce niveau s'établit un dialogue entre l'œuvre intégrée et l'œuvre intégrante.

SYNTHÈSE

On résumera par le tableau suivant les relations qui définissent la structure de base de l'ALW.

